

# Biot : décapité par son fils

Un malade souffrant de schizophrénie a tué à coups de couteau son père âgé de 70 ans l'idi soir à l'issue d'une réunion familiale. Un déchaînement de violence causé par un motif futile. Son état a justifié un placement dans une unité spéciale de l'hôpital Sainte-Marie à Nice



Le drame s'est déroulé dans cette belle villa du quartier des Fauvettes à Biot.

(Photo Maurice Bernaudon)

UNE crise de folie brutale, sauvage, meurtrière. Lundi soir une réunion familiale dans un quartier résidentiel de Biot s'est terminée en drame. L'homme de 70 ans, a été tué puis décapité par son fils « apparemment atteint de schizophrénie » selon le procureur de la République de Grasse Marc Désert.

Il est environ 23 h 30 quand le repas organisé au domicile de la victime chemin des Fauvettes Biot, s'achève en présence de sa compagne, de ses deux fils, d'un cousin et d'une amie.

K., 35 ans, malade mental suivi depuis plusieurs années souhaite fumer un cigare. Il en prend un dans la boîte de son père qui lui demande d'en choisir un autre. Le premier étant un souvenir

qu'il désire conserver. En un instant, K. entre dans une terrible crise, se jette sur son père, le roue de coups, s'empare d'un couteau et frappe, encore et encore.

## Violence inouïe

Son frère et son cousin tentent de s'interposer mais il n'y a rien à faire. Quand K. saisit le couteau à pain, la famille préfère fuir pour téléphoner à la gendarmerie et aux pompiers.

A l'arrivée des gendarmes, à peine dix minutes après l'appel, il est déjà trop tard. L'homme les attend devant la maison. Son père gît à l'intérieur. K. est nerveux mais se laisse interpellé sans résistance.

Le psychiatre qui l'examine lors de sa garde à vue juge son état incompatible avec de la déten-

tion. K. est alors emmené à l'hôpital d'Antibes où un autre psychiatre décide d'un placement d'office dans l'unité pour malades agités et perturbateurs de l'hôpital Sainte-Marie à Nice.

Selon les premiers éléments dont disposent les enquêteurs, le malade était sous traitement lourd et bien épaulé par sa famille. Son état était stabilisé, ce qui lui permettait de travailler dans le restaurant de son frère situé dans les Alpes-Maritimes.

Mais il aurait arrêté de prendre ses médicaments depuis quelques jours. Suffisant pour provoquer une telle crise ? Difficile à dire (voir ci-dessous). L'information judiciaire qui sera ouverte prochainement devra déterminer son état de responsabilité.

Ludovic LAURENTI.

## L'explication d'un psychiatre

### « Son imaginaire a repris le dessus »

Tout le monde se souvient encore du drame de Pau. Un malade mental âgé de 21 ans avait sauvagement tué deux infirmières de l'hôpital psychiatrique avec un sabre. C'était il y a un an et demi. Hier, un fils a tué son père avec un couteau à pain pour un motif futile.

Que peut-il bien se passer dans la tête d'un indivi-

du psychotique pour aboutir à de telles extrémités ?

Alain Salimpour, psychiatre à Nice explique le mécanisme : « il existe une barrière qui sépare notre conscient de notre inconscient. Cette barrière est complètement hermétique quand on est éveillé mais elle s'ouvre la nuit, ce qui engendre les rêves ou les cauchemars.

« Dans nos rêves, on est capable de tout, mais cela reste de l'imaginaire. Et au réveil, la barrière se referme. Chez les individus atteints de schizophrénie, cette barrière est fissurée.

« Les traitements médicaux permettent de colmater la fissure mais quand le patient ne prend pas ses médicaments, son imaginaire reprend le dessus. Il

est alors capable de tout, comme nous dans nos rêves. »

Le contrôle de la prise des médicaments s'effectue par les psychiatres lors des rendez-vous avec les patients.

« S'il ne prend pas son traitement, on peut décider d'un placement en hôpital psychiatrique. »

## La détresse des familles

Le quotidien avec un proche atteint de schizophrénie est une angoisse permanente.

L'Union nationale des amis et familles de malades psychiques (UNAFAM) est témoin des difficultés rencontrées par les familles. Notamment dans le suivi des soins.

« A chaque drame, on s'aperçoit qu'il y a eu interruption du traitement » raconte Claude Flament, présidente départementale de l'UNAFAM. « Pour les familles, c'est un souci quotidien. »

Selon les patients, le traitement se présente sous forme de cachets à prendre tous les

jours ou de piqûres mensuelles ou bi-mensuelles. « Le problème est de savoir quand le malade arrête le traitement. Certains services informent la famille, d'autres non. »

En cas d'interruption, les crises sont alors fréquentes et les familles plongées dans l'angoisse. « Il n'y a rien de particulier à faire » poursuit Claude Flament. « Mais en cas de crise violente, les familles ne savent pas qui appeler. Les médecins généralistes ne se déplacent pas. Les psychiatres non plus. Il reste les pompiers mais de moins en moins souvent. On est vraiment abandonné. »